



Organisation des étapes vaudoises du circuit junior vaudois 2018-2019

1. L'AVB coordonne l'organisation du circuit junior vaudois

Ses tâches consistent à

- fixer une réunion annuelle (ou plus si besoin) des organisateurs d'étape du circuit junior vaudois, afin de :
 - o faire un debriefing annuel du circuit
 - o échanger sur le déroulement de chacune des étapes (partage d'expérience)
 - o discuter des éventuelles mesures à prendre pour faire évoluer et améliorer le déroulement du circuit junior
 - o discuter de la planification de la saison suivante
- s'assurer de la bonne planification et du bon déroulement du circuit (partie vaudoise), notamment :
 - o planification de la saison (organisateur, dates, éventuels sponsors)
 - o commande des médailles et lots offerts lors des podiums des étapes vaudoises et du master romand
- gérer les finances de la part « cantonale » du circuit, à savoir :
 - o collecte des versements des organisateurs d'étapes vaudoises et du master vaudois
 - o paiement des médailles
 - o paiement des lots du master vaudois offerts lors des podiums
- gérer la relation avec un éventuel sponsor

Pour chaque junior participant à une étape vaudoise ou au master vaudois, L'AVB conservera Fr. 3.- pour couvrir les frais d'achat des médailles et des lots du master vaudois. Le solde de la finance d'inscription individuelle (Fr. 7.-) ainsi qu'un montant de Fr. 200.- (pour étape une étoile) ou Fr. 300.- (pour l'étape 2 étoiles) est reversé à l'organisateur pour couvrir ses frais.

2. Annonces à faire en début du tournoi :

- Mot de bienvenue
- Annonce du mode de tournoi (2 sets gagnants en 15, etc.)
- Annonce des règles particulières pour les U11 (petit terrain & filet à hauteur normale)
- Rappel de la charte du Fair-Play à respecter (affichée bien en évidence dans la salle), de la place des coaches et des supporters, et de la possibilité de demander des juges de ligne en cas de contestations à répétition
- Volants plumes uniquement, possibilité d'en acheter dans la salle.
- Une trousse médicale est à disposition sur le site du tournoi
- Heure prévue des ½ finales, finales et podiums (selon les catégories)
- Temps d'échauffement à respecter, éventuels terrains d'échauffement

3. Format des étapes

L'organisateur a le droit de limiter le nombre de participants en fonction de ses capacités d'accueil (cf. paragraphe 2 du Règlement des étapes vaudoises du circuit junior vaudois 2012-13). Il faut cependant bien penser à le mentionner dès l'ouverture des inscriptions sur internet, et préciser cette limite (exemple : maximum 120 inscrits au total et maximum 36 inscrits par catégorie). Cela permettra aux clubs/juniors de se rendre compte – en fonction du nombre de juniors déjà inscrits sur le site – s'il y a urgence à s'enregistrer.

L'AVB préconise les formats de compétition suivants :

Pour une catégorie de trois à cinq joueurs, un mini championnat sera disputé, soit un seul groupe, sans tableau final.

De six à sept joueurs, l'organisateur peut décider de disputer soit un mini-championnat, soit deux groupes suivis d'un tableau final.

Lorsqu'il y a deux groupes, les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les demi-finales.

Le 1^{er} du groupe A sera opposé au 2^{ème} du groupe B

Le 1^{er} du groupe B sera opposé au 2^{ème} du groupe A

Les gagnants disputeront la finale, les perdants seront classés à la 3^{ème} place.

Si plus de huit joueurs sont inscrits, des groupes seront organisés selon le nombre d'inscrits, la règle étant de faire des groupes de 3 à 5 joueurs au maximum. Dans ce cas encore, les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour le tour suivant. Selon le nombre de joueurs inscrits des 1/16^{ème}, 1/8^{ème} ou des 1/4 de finale devront être disputées selon le mode éliminatoire direct.

Le système Schoch peut être exceptionnellement utilisé, avec l'accord du responsable AVB, notamment lorsque plusieurs catégories d'âge doivent être fusionnées dans un seul tableau. Dans ce cas, le nombre de tours doit être compris entre 3 et 5.

- S'il n'est pas prévu de tableau final à élimination directe (demi-finale, finale), ce nombre de tours doit permettre théoriquement de départager le vainqueur des joueurs suivants sur le seul critère du nombre de victoires

Exemples :

- o *De 6 à 8 joueurs : 3 ou 4 tours*
- o *De 9 à 16 joueurs : 4 ou 5 tours*
- o *Puis jusqu'à 32 joueurs : 5 tours*
- S'il est prévu un tableau final, le nombre de tours doit être de 3 ou 4, et le nombre de qualifiés doit être fixé de façon à théoriquement inclure au minimum tous les joueurs invaincus lors de la phase Schoch ainsi que tous ceux ayant perdu seulement un match

Exemples :

- o *16 participants et 3 tours => 8 qualifiés minimum*
- o *24 participants et 3 tours => 12 qualifiés minimum*
- o *24 participants et 4 tours => 7 qualifiés minimum*

En ce qui concerne les têtes de séries, l'organisateur peut décider soit de se baser sur le classement national soit sur le classement du CJ. Le logiciel Tournament Software se base sur le classement national et non sur le classement du CJ pour définir les têtes de séries. De ce fait, si l'organisateur veut se baser sur le classement du CJ, il faut qu'il rentre manuellement les têtes de séries lorsqu'il rentre les noms des participants.

4. Podiums

A l'issue de chaque catégorie, l'organisateur organise – si possible sous la forme d'un podium – une remise des récompenses aux 4 premiers de chaque catégorie. Les médailles sont fournies par l'AVB et remise au club organisateur préalablement. L'organisateur est libre d'y ajouter des prix en nature.

5. Annonce d'une étape sur le site de Swiss-Badminton

Cette annonce est à faire en début de saison, idéalement dès le mois de juillet/août

Mode d'emploi : pour le moment, il faut envoyer un email à info@swiss-badminton.ch avec l'annonce du tournoi (PDF) et un logo du club/tournoi.

L'organisateur reçoit en retour un fichier TP avec la suite des instructions. L'organisateur doit choisir l'inscription « de groupe » sur le site de SB, et éviter les inscriptions « individuelles ».

6. Prise en compte des inscriptions par e-mail

Pour les joueurs non-licenciés, les inscriptions se font via formulaire excel. L'organisateur doit vérifier qu'il s'agit de la 1^{ère} ou 2^{ème} utilisation de cette possibilité depuis le début de la saison. En effet à partir de la 3^{ème} participation, le junior doit être inscrit sur Swiss Badminton, et le club organisateur doit l'exiger du junior / de son club.

7. Dans la semaine suivant chaque tournoi :

- les résultats complets sont envoyés par les clubs organisateurs
 - o au responsable du circuit junior vaudois : circuitjunior@badmintonvd.ch
 - o au webmaster de l'AVB (idéalement au format png, ainsi que la base de données du programme utilisée lors du tournoi) : webmaster@badmintonvd.ch. Dans la mesure du possible, les organisateurs envoient également les photos des podiums (et autres photos prises durant le tournoi), afin d'agrémenter la rubrique du site internet.
- les résultats sont ensuite publiés sur le site de l'AVB dans les meilleurs délais (maximum une semaine). Le classement est ensuite actualisé (maximum une semaine). En cas de non respect des deux précédents délais, une annonce sera faite sur le site.
- L'organisateur transfère l'intégralité des finances d'inscription à l'AVB et lui indique les coordonnées du compte bancaire ou postal du club sur lequel le subside de l'AVB devra être versé
- L'AVB verse à l'organisateur un subside d'un montant de Fr 200.- + Fr. 7.- par participant. (Fr. 300.- + Fr. 7.- / participant pour une étape **)

8. Master vaudois :

Une fois l'ensemble des étapes 1 et 2 étoiles terminées, le responsable du circuit junior vaudois communique à l'organisateur du master vaudois le nom des qualifiés qui ont confirmé leur participation, avec leur classement, catégorie par catégorie, deux semaines avant la date du tournoi.

Dans le cas où il n'y aurait pas 8 joueurs éligibles pour le master, alors les responsables du circuit junior se réservent le droit de repêcher certains joueurs afin d'atteindre un nombre suffisant de participants. Les poules seront faites selon le classement des participants après les éventuels désistements et repêchages.

Le format du master vaudois est le suivant pour chaque catégorie :

Pour la formation des 2 groupes du master vaudois, voici l'ordre à suivre :

Avec les 8 participants :

Groupe 1 :	Groupe 2 :
Numéro 1 du classement	Numéro 2 du classement
Numéro 3 du classement	Numéro 4 du classement
Numéro 6 du classement	Numéro 5 du classement
Numéro 8 du classement	Numéro 7 du classement

S'il y a 9 qualifiés (en cas d'égalité)

Groupe 1 :	Groupe 2 :
Numéro 1 du classement	Numéro 2 du classement
Numéro 3 du classement	Numéro 4 du classement
Numéro 5 du classement	Numéro 6 du classement
Numéro 7 du classement	Numéro 8 du classement
Numéro 9 du classement	

S'il y a 10 qualifiés (en cas d'égalité)

Groupe 1 :	Groupe 2 :
Numéro 1 du classement	Numéro 2 du classement
Numéro 3 du classement	Numéro 4 du classement
Numéro 6 du classement	Numéro 5 du classement
Numéro 8 du classement	Numéro 7 du classement
Numéro 10 du classement	Numéro 9 du classement

Les deux premiers de chaque groupe s'affrontent ensuite dans un tableau final à élimination directe (demi-finales et finale).

Le 05.09.2018